

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 24 mars



### Contact presse

- ARS : 06.39.25.23.30 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)  
- Préfecture : 06 39 69 00 31 - [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

---

## Coronavirus COVID-19 9 nouveaux cas confirmés à Mayotte : 30 au total

9 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 ont été identifiés à Mayotte, portant désormais à 30 le nombre total de cas.

Le niveau d'alerte a été relevé au stade 2. L'objectif reste de freiner la propagation du virus dans le département, en identifiant les personnes « cas contacts » autour des personnes « cas confirmés » et en vérifiant qu'elles respectent strictement les consignes d'isolement.

Sans attendre, l'ARS prépare activement, en collaboration avec le CHM et les professionnels de santé libéraux, l'adaptation du système de santé à l'augmentation inévitable du nombre de patients.

Il n'y a pas encore de vaccin contre le coronavirus, et pas non plus de médicament permettant d'éviter la contamination.

Seules les mesures de confinement sont pleinement efficaces.

Elles doivent être respectées, en reportant à des jours meilleurs toutes les activités et toutes les démarches qui ne sont pas strictement indispensables à la vie. C'est une responsabilité individuelle et collective que de rester chez soi, de limiter ses déplacements et d'appliquer, au quotidien, les mesures barrières pour se protéger et protéger les autres.

### Stade 2 de l'épidémie : les mesures mises en place à Mayotte

- Ouverture d'une 2<sup>ème</sup> filière aux urgences pour la prise en charge des patients présentant des difficultés respiratoires. L'autre filière prend en charge les autres urgences (non respiratoires)
- Approvisionnement en masques (*chirurgicaux et/ou FFP2 selon les cas*) pour les professionnels de santé hospitaliers, libéraux (en activité) et en PMI. Pour rappel : le port du masque par les professionnels de santé vise avant tout à protéger les patients fragiles.
- Identification et préparation de lieux adaptés pour accueillir et soigner des patients qui n'auraient pas la possibilité d'être suffisamment bien isolés à leurs domiciles.

### Rappel des recommandations à suivre pour la population

En stade 2, comme en stade 1, le message reste le même : pour limiter la propagation de l'épidémie, la mesure la plus efficace repose l'application des gestes barrières :

- **Rester à son domicile et ne sortir que pour le strict nécessaire**
- **Se tenir à plus d'1,5 m les uns des autres**
- **Se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon**
- **Tousser ou éternuer dans son coude**
- **Ne pas cracher par terre**
- **Ne pas serrer la main, ne pas faire la bise**

Si j'ai été en contact avec un cas confirmé : je reste à domicile, je porte un masque, j'évite les contacts avec d'autres personnes et j'applique les gestes barrières.

J'appelle le 15 uniquement en cas d'apparitions de symptômes (fièvre, toux ou difficultés respiratoires).

**Le numéro vert local est accessible tous les jours, week-end compris, de 8h à 18h au 0 801 90 24 15**  
pour toute information non médicale (appel gratuit).